

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 octobre 2020 pour l'association INNO-VISU

Présents : Claude Morel, président de l'association, René Court, trésorier, Isabelle Guinamard, secrétaire générale. Les trois membres du bureau représentent aussi 9 adhérents dont ils ont les pouvoirs, sur les 20 membres à jour de cotisation à la date de l'assemblée : le quorum pour les votes est donc atteint.

### **Premier point : accueil et introduction par le président**

Le président, Claude Morel, remercie les adhérents qui ont pensé à envoyer leurs pouvoirs pour se faire représenter ; il les remercie également de leur soutien constant et fidèle.

A la date du 9 octobre, l'association Inno-Visu compte 20 adhérents, avec une quasi parité : 11 femmes et 9 hommes. La légère baisse du nombre d'adhérents s'explique par le contexte sanitaire actuel depuis mars 2020.

### **Deuxième point : lecture et approbation du PV de l'assemblée 2019**

Après lecture par la secrétaire, Isabelle Guinamard, le PV de l'assemblée 2019, qui a été envoyé aux adhérents avec la convocation à l'AG, est approuvé à l'unanimité.

### **Troisième point : présentation du rapport d'activités pour l'année 2019**

Le rapport d'activité de l'année 2019 porte notamment sur les points suivants :

#### Fonctionnement général de l'association et actions de communication :

- Inscription de l'association sur le portail métropolitain des associations ;
- Lancement de la consultation de web-designers pour la réalisation du site internet de l'association ;
- Participation à une demi-journée d'information à la MJC de Bron ;
- Décision de ne plus participer qu'une année sur deux au forum de la ville de Bron (faible rentabilité de notre présence) ;
- AG de l'association en avril.

#### Recherche de partenaires financiers :

Le bureau a déposé 7 demandes de financement auprès des organismes suivants : Fondation du Crédit Coopératif, Rotary Club de Lyon, Fondation MMA-Solidarité, Fondation pour le Développement de la Vie Associative, Ville de Bron, Incubateur Pulsalys (Université de Lyon) et enfin Région AURA, en réponse à un appel à projet « Innovations technologiques ».

La subvention obtenue en avril 2018 de la part de la fondation des Aveugles de Guerre a dû être reversée : faute d'apports financiers complémentaires, la somme n'était pas suffisante pour démarrer la phase de pré-industrialisation d'AB-Vocal. Inno-Visu a donc préféré restituer l'avance consentie.

#### Les projets en cours :

##### **Projet AB-Vocal :**

La collaboration avec le laboratoire numérique de l'ECAM s'est poursuivie tout au long de l'année 2019, se traduisant par :

- amélioration du 3ème prototype conçu par l'ECAM ;

- mise au point d'un nouveau modèle de planche ;
- impression du nouveau logo de AB-Vocal sur les planches réalisées ;
- conception par un étudiant de l'ECAM d'un logiciel de composition semi-automatique de planches.

**Autres projets :**

- Inno-Visu se félicite de l'avancée du projet annécien : en effet, le collectif de DV a obtenu satisfaction puisque les personnes déficientes visuelles pourront à l'avenir bénéficier des transports adaptés.
- Le projet d'interphones vocalisés est en cours, Inno-Visu se proposant d'identifier des industriels de la domotique pouvant être sensibilisés.

**Quatrième point : bilan financier pour l'exercice 2019, approbation des comptes**

Le trésorier, René Court, donne lecture de son rapport financier et détaille les postes de dépenses et recettes sur 2019, avec :

- Un solde positif en fin d'année 2019 s'élevant à 10553€ ;
- Des dépenses s'élevant à 6412€ couvrant des frais liés au projet AB-Vocal (968€), des frais d'assurance (71€), d'achats de fourniture (71 €) et de remboursement de dettes (subvention des Aveugles de Guerre et prêt C. Morel, 5300€) ;
- Des recettes correspondant aux subventions (FDVA et Ville de Bron) (2640€), aux adhésions et dons (555€ et 165€), et aux intérêts bancaires (80€).

Le rapport financier et la présentation du bilan de trésorerie sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

**Cinquième point : prévisionnel budgétaire pour 2020-2021**

Le président explique que le prévisionnel présenté ici est celui établi fin 2019, et que suite au ralentissement voire arrêt de certaines activités socio-économiques, des incidences fortes ont eu lieu, sans toutefois remettre en cause nos objectifs, hormis l'aspect calendaire.

Sont présentées les grandes lignes du budget prévisionnel de l'association, la partie fonctionnement ordinaire étant bornée sur 2020, tandis que celle pour le projet AB-Vocal est valide pour 2020 et le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Les chiffres annoncés sont arrondis à la centaine d'euro la plus proche pour faciliter la synthèse des grandes masses. Nous tenons à disposition les chiffres précis pour tout adhérent qui les souhaiterait.

Prévisionnel Charges globales INNO-VISU 2020-2021 : 33 500 €, dont environ 5500 € pour le fonctionnement général en 2020 et environ 28 000 € en prévisionnel sur le projet AB-Vocal sur 18 mois.

Prévisionnel Recettes globales INNO-VISU 2020 : 33500 €, dont 16800 € de subventions publiques demandées pour AB-Vocal, 3000 € de financement privé et 2400 € espéré d'une campagne de financement participatif ; en complément de ressources, on y rajoute également les cotisations adhérents (600€), ainsi que les dons et placement financier (220 €).

Pour équilibrer avec les charges nous disposons d'une trésorerie en fonds propres de 9100 € affectable au projet AB-Vocal, et 1400 € pour le fonctionnement ordinaire de l'association.

### Point de situation à fin septembre 2020 :

Compte-tenu des blocages liés au confinement, certaines actions et travaux n'ont pas été réalisés comme initialement prévu lors du 1<sup>er</sup> semestre, entraînant un décalage dans les dépenses, ce qui n'est pas un mal, mais oblige maintenant à concentrer des opérations sur fin 2020 et début 2021.

En termes de recettes, le retard pris sur la construction de notre site internet ne nous permettra probablement pas de lancer une campagne de financement participatif avant le début ou printemps 2021, d'autant que les thématiques sanitaires et sociales prendront probablement un aspect prioritaire chez les donateurs pendant encore de nombreux mois.

Pour ce qui est de l'apport d'un financement privé à hauteur de 3000 ou 4000 €, il nous faut encore mobiliser nos énergies pour qu'un ou deux partenaires soient au rendez-vous fin 2020 ou au premier trimestre 2021.

En conclusion, nous restons tout à fait confiants pour l'équilibre budgétaire en 2020, mais des efforts importants et la mobilisation de tous nos soutiens seront nécessaires début 2021 pour que l'aventure continue pour INNO-VISU et le projet AB-Vocal®.

### ***Sixième point : consultation pour révision éventuelle du montant de la cotisation annuelle 2021***

Il est décidé à l'unanimité et ce en raison du contexte actuel de conserver les tarifs suivants :

- 15 € pour les membres sympathisants ;
- 25 € pour les membres adhérents.

### ***Septième point : examen des candidatures pour compléter le bureau***

Aucune personne n'ayant demandé à rejoindre le bureau, ce point est vite clos. Le président rappelle toutefois que le bureau accueillerait volontiers d'autres membres, pour renforcer les aspects communication et assurer le suivi de projets émergents, ainsi que faire la veille sur les appels à projets auxquels l'association devrait répondre en 2021 pour garantir ses ressources financière et renforcer sa notoriété.

### ***Huitième point : point sur les projets***

#### Site internet et actions de communication :

Suite aux réponses aux offres de conception de site envoyées en 2019, 4 propositions ont pu être examinées et comparées. Deux jeunes développeurs ont été retenus et rencontrés en février 2020.

C'est donc leur société coopérative, Erudit-France, qui a été chargée de développer ce site qui devra être accessible aux personnes déficientes visuelles. L'objectif est de parvenir à une mise en ligne dans le courant de l'automne 2020.

Il est prévu par ailleurs deux actions de communication :

- Alimenter le portail métropolitain des associations en donnant plus d'informations sur Inno-Visu ; Répondre à une interview pour parution d'un article dans le journal Bron Magazine (contact pris par Claude Morel).

Enfin, l'école d'ingénieur ECAM-Lyon projette de rédiger un nouvel article sur la coopération avec l'association Inno-Visu dans le cadre du projet AB-Vocal (à paraître en octobre ou novembre).

Logo de l'association : le design du logo ayant été amélioré et modernisé, nous avons pu le déposer officiellement auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) pour le protéger de toute copie ou plagiat.

### **Partenaires financiers :**

Un nouveau partenaire financier s'est déclaré : la Région AURA qui a donné une suite favorable à notre demande de financement déposée dans le cadre de l'appel à "projets « Innovations et handicap » fin 2019.

Ce tout nouveau partenaire est un apport décisif pour l'avenir du projet AB-Vocal, qui va pouvoir entrer dans la phase de pré-industrialisation.

Par ailleurs, la région et le département du Rhône, via la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, poursuivent leur soutien à l'association, dans le cadre de l'appel à projets FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative). Ce fonds de l'état, créé en 2018 et géré par le département, permet d'aider le fonctionnement des associations.

Le président d'Inno-Visu insiste sur le rôle décisif et primordial de ces deux partenaires financiers pour permettre à l'association d'aller de l'avant.

Est évoqué ensuite le fait de relancer le Rotary Club de Lyon pour une prise de rendez-vous afin de présenter l'association et ses projets au nouveau président.

### **Partenaires associatifs :**

Claude Morel évoque deux rencontres, qui pourraient représenter pour Inno-Visu de nouvelles ressources voire déboucher sur des partenariats. La première concerne un auto-entrepreneur déficient visuel, Manuel Faouen, spécialiste de prestations de traitement du son. Il pourrait contribuer au projet AB-Vocal. La seconde concerne l'association les Aramaviens, association fondée par René Reybaud, déficient visuel également, regroupant des anciens usagers du centre de réadaptation de l'Aramav de Nîmes.

### ***Neuvième point : questions diverses***

La secrétaire, Isabelle Guinamard, propose de préciser sur le site pour quelles raisons l'écriture dite « inclusive » n'est pas adoptée. Elle souhaite profiter de cette clarification pour évoquer le fait que le recours à l'écriture inclusive est discriminant pour les personnes déficientes visuelles.

Plus aucune question n'étant posée, le président clôt l'assemblée générale à 20h.

Fait à Bron le 10 octobre 2020.

Claude MOREL, Président

Isabelle GUINAMARD, Secrétaire générale

A blue ink signature, likely of Claude Morel, is visible in the bottom left corner of the page.A black ink signature, likely of Isabelle Guinamard, is visible in the bottom right corner of the page.